

L'Ulmeusien

N° 26 - Décembre 1998

Edito

En cette fin 1998 et à la veille des fêtes de fin d'année où beaucoup de familles se retrouvent pour quelques instants, alors que le reste de l'année elles sont souvent dispersées, je veux vous souhaiter de passer d'excellents moments. Je pense aussi à ceux qui souffrent de la maladie, d'abandon, du chômage ou d'autres maux et j'espère vivement qu'un moment chaleureux en cette fin d'année leur fera oublier, quelques instants, leurs problèmes.

Je souhaite surtout à l'ensemble des Ulmeusiennes et des Ulmeusiens une très heureuse année 1999 en espérant que celle-ci leur soit propice, et peut-être plus particulièrement à ceux qui rencontrent d'importantes difficultés.

Je tiens enfin à vous assurer qu'avec l'ensemble de l'équipe municipale nous nous efforcerons en 1999 de poursuivre notre action pour le bien-être de tous.

*Bien cordialement à vous,
Le Maire,*

*Robert Ternacle,
Vice-président du Conseil Général*



PAS D'INQUIETUDE POUR L'EURO

Certes, l'année 1999 marquera le début de la monnaie Euro, sa parité par rapport au Franc, en ce qui nous concerne, sera fixée le 4 janvier 1999, le 1er janvier étant férié et se trouvant en début de week-end.

A partir de cette date nous assisterons essentiellement à un double affichage Franc/Euro afin de nous y habituer, mais assez peu de transactions se feront en Euro.

Si toutefois vous receviez un règlement en Euro, il ne pourra être effectué que par chèque émanant d'un chéquier spécial Euro ou par carte bancaire Euro pour les commerçants. Dans cette hypothèse, il vous suffira de vérifier le montant en connaissant la parité Franc/Euro, ou plutôt Euro/Franc et de le remettre à votre banque qui le créditera sur votre compte en Franc.

C'est au 1er janvier 2002 au plus tard qu'il faudra avoir vraiment intégré la monnaie Euro. En effet, c'est à partir de cette date que celle-ci sera mise sur le marché et deux mois plus tard, soit en février, la monnaie en Franc n'aura plus cours et devra avoir été remise aux banques. Seul à ce moment l'Euro aura valeur.

Donc pas d'inquiétude, vous avez encore du temps devant vous, mais il faut commencer à s'y habituer dès aujourd'hui.

SOMMAIRE

| | |
|---------------------------------|---------------|
| <i>Edito</i> | <i>Page 1</i> |
| <i>Informations municipales</i> | <i>Page 2</i> |
| <i>Associations</i> | <i>Page 5</i> |
| <i>Vie paroissiale</i> | <i>Page 8</i> |
| <i>Vie pratique</i> | <i>Page 9</i> |

Informations Municipales

ACCUEILLIR CHEZ SOI UNE PERSONNE AGEE OU UN ADULTE HANDICAPE

C'est une formule d'hébergement souple, qui permet à celles ou ceux qui ne peuvent plus rester chez eux, de retrouver un cadre familial et accueillant : impossibilité de rester dans sa propre famille, hébergement mal adapté à une dépendance grandissante, isolement vécu de façon douloureuse, impossibilité ou refus de vivre en établissement.

Qu'est-ce que l'accueil familial de personnes âgées ou handicapées, au domicile d'un particulier, à titre onéreux ?

C'est la possibilité pour une personne âgée ou handicapée de vivre dans une famille d'accueil agréée.

C'est la possibilité, pour un particulier ayant obtenu un agrément, d'accueillir une personne âgée ou handicapée.

L'accueil familial implique :

- ♦ L'agrément du particulier "famille d'accueil", délivré par le Président du Conseil Général de l'Oise. Celui-ci est accordé pour un maximum de deux personnes après plusieurs entretiens entre la famille d'accueil et l'assistante sociale sur les conditions de l'accueil et notamment du logement offert.

- ♦ Un contrat liant l'accueillant et l'accueilli, conforme au "contrat type" établi par le Conseil Général. Il fixe les modalités matérielles et morales de vie de l'accueillant et de l'accueilli.

- ♦ Le respect des termes de la loi du 10 juillet 1989 : obligation d'assurance, norme du logement offert, relations employeur (l'accueilli) et employé (l'accueillant), forme et limite du paiement (rémunération, entretien, loyer), etc. ...

- ♦ Assurer la continuité de l'accueil et le bien-être physique, moral et affectif des personnes accueillies.

- ♦ La formation des personnes agréées.

- ♦ Le suivi des familles d'accueil et des personnes accueillies.

Tous ces éléments ont pour but de concourir à un accueil de qualité. L'accueil familial est un engagement tant moral que matériel et financier. Futures familles d'accueil ou futurs accueillis, le "service d'accueil familial" du Conseil Général de l'Oise peut vous fournir toute information concernant un éventuel accueil, vous mettre en relation avec une des assistantes sociales spécialement chargées de l'Accueil Familial, et organiser des rencontres au cours desquelles vous

pourrez faire part de vos interrogations et où vous rencontrerez des familles "accueillantes".

Service d'accueil familial du
Conseil Général de l'Oise :

☎ 03 44 06 60 60 Poste 4325

REFECTION DU PARKING SNCF

A la suite de différentes interventions auprès des services de la SNCF, une négociation a été entreprise quant à la remise en état du parking de la gare. Celui-ci fera l'objet d'une totale réfection à l'initiative de la société nationale avec une participation financière de 20 000 F. de notre commune. Le conseil municipal a manifesté sa préférence pour un revêtement en enrobé et non pas un simple gravillonnage ainsi que son désir de voir disparaître les poteaux métalliques, ce qui a été accepté par la SNCF.

D'autre part, les locaux de la gare étant vacants, la SNCF propose de les mettre à disposition à des fins commerciales

RAPPORT SUR LE PRIX, LA QUALITE DE L'EAU ET LE SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Les rapports 1997 portant, d'une part, sur le prix et la qualité du service de distribution d'eau potable et, d'autre part, sur le service public d'assainissement ont été présentés au conseil municipal.

Ces rapports émanent pour le premier du Syndicat des Eaux de Longueil Sainte Marie qui gère le service de distribution et pour le second, du SIVOM de Compiègne chargé de la gestion du service public d'assainissement. Ils précisent respectivement la nature exacte des services et présentent des indicateurs techniques et financiers conformes à la loi.

Ces documents sont consultables par les administrés au secrétariat de mairie.

☆☆☆☆☆☆

Ce journal n'a pu être édité, pour problème technique, avant les Fêtes de Noël, veuillez nous en excuser.

☆☆☆☆☆☆

OISE A GRAND GABARIT

Dans le cadre du futur passage de l'Oise à grand gabarit, le pont de La Croix Saint Ouen n'a pas assez de tirant d'air (hauteur des tabliers au dessus de l'eau). Les Voies Navigables envisagent donc la destruction du pont et sa réfection à l'identique, donc une seule voie à sens alterné, avec un tirant d'air supérieur. En un premier temps, ce projet avait été accepté par nos deux communes nonobstant l'adjonction d'une piste cyclable à nos frais.

A la demande de la commune de La Croix Saint Ouen une étude a été réalisée pour la construction d'un ouvrage à deux voies supportant un trafic poids lourds et situé plus au sud. Notre Conseil Municipal a, quant à lui, maintenu sa position, la jugeant suffisante. Néanmoins ce projet n'est pas pour demain et avant qu'une décision soit prise, il coulera encore beaucoup d'eau sous ce pont...

EXTENSION DU LOTISSEMENT DES BRUYERES

Cette extension avait déjà été prévue par la précédente équipe municipale, mais nous avons préféré résoudre les problèmes scolaires, d'autant qu'ils n'auraient été qu'en s'accroissant plus. Maintenant que le temps a passé, que le premier groupe scolaire a été réadapté en groupe maternelle et que le nouveau groupe primaire a été construit, nous pouvons envisager la mise en oeuvre de ce lotissement dont le maître d'ouvrage est le SIVOM des communes de la région compiégnoise. Les demandes d'habitants de la commune étant de plus en plus nombreuses pour acheter un terrain et construire, nous avons donc donné notre accord pour le démarrage de ce lotissement.

Il sera construit dans le prolongement de la rue des écoles et rejoindra la rue Bazin; ceinturant ainsi le groupe scolaire primaire. Comportant 35 à 40 lots à bâtir de 500 à 700 m² et douze maisons locatives sur terrains indépendants, sa réalisation sera confiée à l'OPAC de l'Oise.

Les principes de réalisation qui nous ont été présentés à ce jour sont attrayants et font une large place aux aménagements paysagers et aux espaces collectifs.

Il nous paraît préférable de réaliser l'ensemble en une seule fois pour éviter un chantier permanent dans le cas de plusieurs tranches.

Nous espérons que tout sera prêt pour cet été afin que le maximum puisse être fait pendant les vacances scolaires.

Nous reviendrons naturellement sur ce sujet ultérieurement.

DECHETS MENAGERS ET TRI SELECTIF

Nous aurons à revenir plus longuement et d'une façon très pratique sur ce sujet, mais le ramassage et l'élimination des déchets ménagers s'organisent. Nous serions conduits à un tri sélectif plus important avec ramassage à domicile; le reste des déchets étant incinéré.

Dans l'attente de vous en dire plus, sachez que dans un premier temps nous avons passé un accord avec la commune d'Armancourt pour l'apport des déchets verts au dépôt de Caulmont, ce qui nous permettra d'ici la fin de l'hiver d'ouvrir ce dépôt deux fois par semaine. A suivre ...

F C LE MEUX

Un événement est passé inaperçu l'été dernier, Michel DURAND a passé la main.

Michel avait été nommé président du Football Club du Meux en 1988. Sa modestie dut-elle en pâtir, je crois qu'il peut être fier du travail accompli en ces dix années : reprise en main d'un club moribond, structuration des équipes, recherche de sponsors, organisation de tournois; l'aboutissement étant en un premier temps la montée de 5ème en 3ème division. Un autre aspect des plus marquants de son passage aura été l'aménagement du terrain de foot. Avec l'aide de la municipalité, il est le créateur de notre terrain de football actuel, aux normes requises, équipé de lisses, clôtures, vestiaires, ...

Tout cela est le résultat d'efforts considérables fournis par toute une équipe regroupée autour de son président : Mrs Mathieu, Barbier, Bouchenet, Boursier, Jarno, Lepaul, Sourigues ... que ceux que je n'ai pas nommés me pardonnent.

Michel Durand a souhaité laisser la place aux plus jeunes, c'est maintenant à Laurent Dudot d'assumer la tâche de président du F.C. le Meux.

Gérard Bouet

TELETHON

Les 4 et 5 décembre notre commune participait au Téléthon. Plusieurs membres de diverses associations se sont regroupés pour cette manifestation sous la forme d'un "24H du Meux de pétanque". Les plus gros efforts ont été fournis par nos jeunes gens de l'AJU qui ont assuré la permanence y compris pendant cette froide nuit d'hiver.

L'A.J.U. a été le moteur de cette manifestation de solidarité, démontrant ainsi que les jeunes du Meux savent donner de leur personne pour les meilleures causes.

CLUB INFORMATIQUE

Le club informatique du Meux débutera courant février 1999. Il se réunira tous les samedis à partir de 16h00 au groupe scolaire primaire. Que vous soyez intéressés par de l'initiation à l'informatique, à Internet ou un perfectionnement, venez rejoindre ce club et n'hésitez pas à vous renseigner.

Hélène Haute-Pottier ☎ 03 44 41 51 11

REPONSE A UN AU REVOIR

Dans notre dernier numéro, nous exprimions nos regrets de voir partir Arlette et Edmond INGLEBERT. Ceux-ci ont tenu à nous répondre.

« Sensibles à ce qui a été exprimé à notre égard dans le dernier "Ulmeusien", nous tenons à remercier plus particulièrement tous ceux qui ont oeuvré avec nous dans différents domaines, en particulier :

- "Association familiale" devenue "Familles Rurales"
- Conseil municipal
- Catéchisme
- Secteur paroissial

Nous y avons mis le meilleur de nous-mêmes tout en étant conscients de l'importance d'une équipe.

Depuis notre arrivée au Meux en 1969, du temps où la zone industrielle n'était que cultures, le village s'est enrichi de constructions nouvelles bien intégrées au paysage.

Les Ulmeusiens peuvent être fiers, leur Maire et son équipe se sont beaucoup démenés.

Quant à nous, après trente ans passés au Meux, ce n'est pas sans un petit serrement de coeur que nous avons quitté le 25 de la rue "d'en haut" devenue rue du Colonel Fabien (dommage, le nom était plus joli).

Nous sommes partis mais les amis sont toujours nos amis et nous ne sommes pas loin, alors à bientôt, nous aurons plaisir à vous revoir,

JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE

Arlette et Edmond"

ETAT CIVIL

NAISSANCES

| | |
|------------------|-------------|
| Clara ANDERSON | 8 octobre |
| Théotime NAFFAKH | 15 novembre |

DECES

| | |
|-------------------------------------|--------------|
| Pierrette FOYARD, épouse MALGRAS | 1er décembre |
|-------------------------------------|--------------|

PORTRAIT D'ULMEUSIEN



Gérard ELEOUET est professeur de dessin au collège de La Croix Saint Ouen. Il a longtemps dirigé bénévolement un atelier de dessin animé au Meux. Ses talents de dessinateur joints à une observation attentive des caractères l'ont depuis longtemps conduit à la caricature.

La justesse de son trait a convaincu un éditeur qui a retenu une galerie de portraits de célébrités de ce monde (Gainsbourg, Johnny, Pavarotti, ...). Les textes sont écrits par le chansonnier Laurent RUQUIER. La plume de l'un associée au coup de crayon de l'autre donnent ce festival détonnant : "Gueules d'Euro" paru depuis quelques semaines et présenté à la télévision dans l'émission "Bouillon de cultures".

"Gueules d'Euro" Gérard ELEOUET, Laurent RUQUIER Editions L'Archipel



Associations

LE CLUB DE L'AMITIE VOUS RACONTE ... UN NOEL D'AUTREFOIS

Noël est aujourd'hui une fête traditionnelle synonyme de réunion familiale où l'on se retrouve chaleureusement autour d'un repas, et où les enfants attendent avec impatience le moment de découvrir leurs cadeaux au pied du sapin. Mais il y a quelques dizaines d'années comment se passaient les fêtes de Noël ?

Quelques personnes se souviennent ...

“ Lorsque j'étais enfant la fête de Noël n'avait rien de comparable avec ce qu'elle est aujourd'hui...”. Pour beaucoup de nos anciens, Noël était un jour où l'on essayait d'améliorer un peu l'ordinaire. Les parents s'attelaient à la tâche pour préparer quelques pâtisseries ou jouets qu'ils pourraient offrir. On allait chercher du bois pour fabriquer des jouets tels des chariots, ou des morceaux de tissus pour confectionner des poupées de chiffon qui feront la joie de quelques enfants chanceux. Car en ce temps-là, il était rare d'avoir des jouets comme cadeaux, il s'agissait le plus souvent d'une simple orange ou de quelques chocolats, friandises ou pâtisseries. Une année une petite fille reçut un baigneur comme cadeau, et aujourd'hui, malgré les nombreuses années passées, elle s'en souvient comme si c'était hier, c'était son plus beau Noël...

Cependant, la joie des enfants était bien présente. Et malgré le grand froid qui régnait et les culottes courtes, que presque tous les enfants portaient à cette époque, ils ne craignaient pas de sortir pour aider leurs parents aux préparations. Souvent ils s'enduisaient les jambes de saindoux pour éviter les engelures et aller chercher du bois afin de faire un bon feu de cheminée pour la veillée de Noël.

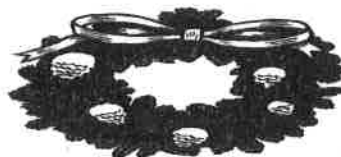
Le soir, ils s'attachaient à faire briller leurs souliers pour les déposer au coin du feu dans l'espoir d'y recevoir quelques friandises. Les sapins de Noël étaient chose rare, seules quelques familles en avaient un. Sa décoration était faite de choses simples, on y accrochait des noix entourées de papier brillant, des bonbons, du coton pour imiter la neige. Parfois, au pied du sapin ou de la cheminée on déposait une assiette avec des gâteaux pour le petit Jésus et du sel ou des carottes pour l'âne.

Le jour de Noël, on essayait de préparer un repas au-dessus de l'ordinaire, et dans l'après-midi, on pouvait voir de jeunes enfants passer dans la rue avec une boîte de fer blanc pour recevoir une obole, soit quelques pièces de monnaie, soit des friandises.

Voilà ce qu'était Noël autrefois, la vie était

souvent dure, mais on tentait de rendre cette fête la plus chaleureuse possible.

Le Club de l'Amitié vous souhaite à tous de passer de joyeuses fêtes de fin d'année.



ASSOCIATION DES JEUNES ULMEUSIENS

KARTING

L'A.J.U a permis à dix-huit jeunes de l'Association de goûter aux joies de la conduite sportive en organisant une sortie karting au nouveau circuit "KART F1" de Compiègne. Grâce à une participation active de l'A.J.U le souhait de ces jeunes de faire du karting a pu se réaliser. Ils ont pu, l'espace d'une soirée, s'initier aux joies des sports automobiles et connaître de nouvelles sensations, renouvelables, pourquoi pas ?

TELETHON

Un grand remerciement aux jeunes de l'A.J.U qui ont œuvré pour la réalisation du Téléthon. En particulier à Cédric Bataille, Anthony Gronek, Cyrille, Mathieu et Ophélie Schambert, Bérangère Cligniez et Mickaël Gobeaut qui ont "assuré" durant les 24 Heures. Bravo à eux !

Bravo également aux quelques associations, et notamment le Pétanque Club, le Club Cyclo, l'AFR, Spécific'Danse, le Club de Tennis, pour leur participation tant pour l'aide active apportée que pour leurs dons.

L'A.J.U a cependant regretté le manque d'intérêt des Ulmeusiens et des Associations à cette manifestation, qui est pourtant synonyme d'entraide.

On compte sur vous pour le Téléthon 1999.

INFORMATION

Je rentre en formation prochainement, de ce fait la Maison des Jeunes sera fermée durant les jours suivants :

- du mercredi 6 au vendredi 8 janvier
- du lundi 18 au vendredi 22 janvier
- du lundi 25 au vendredi 29 janvier
- du lundi 1 au vendredi 5 février
- du lundi 8 au vendredi 12 mars
- du lundi 22 au vendredi 26 mars

- du lundi 29 au vendredi 2 avril
- du lundi 3 au vendredi 7 mai
- du lundi 31 au vendredi 4 juin
- du lundi 7 au vendredi 11 juin

Cependant, la Maison des Jeunes sera ouverte durant ces périodes, le mercredi de 14h00 à 19h00, sous la direction de Cyrille et Ophélie Schambert.

En-dehors de ces dates, la Maison des Jeunes reste ouverte aux jours et horaires habituels. (Voir Ulmeusien N°25)

L'animateur,
Jean-Louis Le Brun

CLUB DETENTE LOISIRS

Venez nous rejoindre tous les mardis pour des activités coutures, et les vendredis pour diverses activités manuelles. Le premier vendredi de chaque mois étant réservé à des cours de cuisine.

La cotisation annuelle est de 100F.

La présidente et tous les membres du club vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

Pour tous renseignements : ☎ 03 44 91 08 47

Josette KERROS

LE MEUX ENTENTE BOULES

Ulmeusiennes, Ulmeusiens,

1998 s'achève, les joueurs du Club Le Meux Entente Boules vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année, et une excellente Année 1999.

Pour revenir en arrière, parlons du Club.

1998 ne fut pas l'année idéale pour nous, bien des projets ont dû être abandonnés. Pour ne citer que les plus importants, notre traditionnelle soirée choucroute, le challenge communal, déjà boudé en 1997, puis quelques concours fédéraux, faute de ne pouvoir augmenter nos effectifs.

Mais parlons d'AVENIR : être licencié donne l'avantage de participer à n'importe quelle compétition sur tout le territoire, et peut, tout en s'amusant, rapporter quelques menus gains. Cette licence coûte entre cent et cent vingt francs (assurance comprise).

Certes, vous pouvez toujours participer à tous les concours, moyennant une assurance temporaire, dont le montant est fixé le jour de la rencontre. Comparée au prix de la licence, vous pouvez espérer jouer trois fois, mais vous vous privez du plaisir d'avoir un partenaire permanent.

Pour terminer, les licences seront renouvelées très prochainement. Les entraînements reprendront avec les beaux jours,

les VENDREDIS soirs à 18h00. Ne faites pas de complexes en vous disant "je ne sais pas jouer", tout s'apprend. Alors à bientôt !!!

Pour tous renseignements contactez :

Le président : Jean-Michel CINTAS
ou le secrétaire : Yvon VARLOTEAUX

SAPEURS-POMPIERS

L'amicale des SAPEURS-POMPIERS renouvelle aux habitants et aux entreprises de la zone industrielle du Meux, ses bons voeux pour 1999, et les remercie vivement de l'accueil qui lui est réservé à l'occasion de la distribution des calendriers.

Les pompiers du village à votre services :

Jean-Pierre LESCOT, Sergent-Chef,

Rue du Grand Caucrimont

Jean-Louis GRONEK, Sergent,

Rue du Grand Jardin

Pierre BRUNET, Caporal,

Impasse des Ecoles

José SCHAMBERT, Sapeur,

Rue Champion

Daniel CARLUY, Sapeur,

Rue des Vignette

Daniel HARDY, Sapeur,

Rue Champion

Denis SCHAMBERT, Sapeur,

Meux le Mont

Eric BATAILLE, Sapeur,

Rue de la Libération

Alain FOURNIER, Sapeur,

Rue du Grand Jardin

Christine LESCOT, Sapeur,

Rue du Grand Caucrimont

Dominique EGRET, Sapeur,

Rue du Petit Caucrimont

Sébastien MARCINKOWSKI, Sapeur,

Square du Grand Jardin

Luc MOUTIER, Sapeur,

Rue du Clos des Vignes

N°d'appel des pompiers ☎ 18

Le **6 FEVRIER** prochain, vous pourrez vous joindre aux pompiers pour honorer

SAINTE BARBE

Au programme :

★ - **11h00** Rendez-vous au Local
Pompiers

★ - **11h15** Dépôt d'une gerbe au
monument aux morts.

★ - **11h30** Allocution
Remise de diplômes

suivi d'un vin d'honneur à la Maison des
Associations.

A.P.E.E.M.

Lors de l'Assemblée générale du 12 octobre 1998 de l'Association des Parents d'Elèves des Ecoles du Meux un nouveau bureau a été élu et vos interlocutrices sont désormais :

| | |
|--------------------|-----------------|
| Delphine DUDOT | Présidente |
| Catherine FURST | Vice-Présidente |
| Ghislaine HERRISON | Trésorière |
| Marie VILLAIN | Secrétaire |

LOTO

le samedi 16 janvier 1999 à 18h00
Salle Yvon Dupain

Nombreux lots : combi télévision-magnétoscope, aspirateur, scie-sauteuse, game-boy, cerf-volant, ...

Parties adultes et enfants (à partir de 5 ans)

Sandwichs et boissons sur place

Nous comptons sur votre participation à tous pour que cette soirée soit un succès. Les bénéfices réalisés seront reversés aux écoles.

CARNAVAL DES ENFANTS

Dimanche 7 mars 1999

Les enfants costumés défilent dans le village accompagnés d'une fanfare et Monsieur Carnaval sera brûlé sur la place du château. La talentueuse PAQUITA sera de retour parmi nous avec un nouveau spectacle (Salle Yvon Dupain).

La Présidente,
Delphine DUDOT

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

CENTRE AERE

Après le succès rencontré par le centre aéré de juillet, l'Association Familles Rurales organise, un centre aéré pendant les vacances d'hiver : du lundi 8 au vendredi 19 février 1999. Celui-ci se déroulera à l'école primaire aux horaires suivants : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30, il pourra

accueillir une cinquantaine d'enfants. Franck et son équipe proposeront aux enfants de multiples jeux, animations et sorties.

Les tarifs seront sous forme de barème.

La carte d'adhésion à Familles Rurales, valable toute l'année, reste au prix de 100 F.

Les inscriptions auront lieu à la bibliothèque (Mairie) à partir du 18 janvier 1999 :

- Le lundi de 14h30 à 17h30
- le mercredi de 9h00 à 11h00
- le samedi de 9h00 à 11h00

Vous devrez vous munir du carnet de santé, du N° allocataire CAF, du N° de Sécurité Sociale des deux parents, d'une photocopie du dernier avis d'imposition afin de déterminer les tarifs dont vous dépendez dans le nouveau barème.

Pour tous renseignements :

Hélène Haute-Pottier ☎ 03 44 41 51 11

SORTIE THEATRE



Samedi 30 janvier 1999

★ *Visite panoramique de Paris.*

★ *Théâtre du Palais-Royal : place 1ère catégorie pour la pièce "Face à face" de Francis Joffo avec Michel Roux, Popok, Yolande Folliot, Jean-Pierre Castaldi, ...*

Cette comédie pleine d'humour retrace la vie de Paul et Nicole, divorcés, qui ont une fille un peu fragile. Paul décide alors d'acheter l'appartement voisin, mais le face à face s'avère beaucoup plus difficile que prévu ...

★ *Dîner sur la terrasse des jardins du Palais-Royal.*

Tarif : 300F.

Départ le samedi 30 janvier 1999 à 16h00, place de la mairie, retour prévu vers 1h00.

Renseignements et Réservations jusqu'au 25 janvier 1999 :

Hélène Haute-Pottier ☎ 03 44 41 51 11

CINEMA RURAL

Lundi 28 décembre 1998 à 15h00 : séance exceptionnelle (les cartes de fidélité n'y seront pas valables) : "Paulie, le perroquet qui parle".

Samedi 9 janvier 1999 à 20h30 : "Mulan", le dernier dessin animé de Walt DISNEY.

LE NOEL DES ENFANTS

Comme chaque année, les enfants scolarisés au Meux, de la maternelle au primaire, ont pu profiter, le 17 décembre, d'un spectacle de Noël présenté par le Théâtre du Yoyo, où se mélaient histoires de clowns et histoires médiévales avec ballons scultés.

Les enfants, à l'issue du spectacle, ont reçu une boîte de chocolats et quelques bonbons. Les plus jeunes ont eu la chance de les recevoir de la main même du Père Noël

L'AFR vous souhaite de passer de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année.

COUP DE



BIBLIOTHEQUE:



La bibliothèque vous propose ses nouveautés :

Les amateurs de romans policiers et de suspense pourront découvrir le dernier roman de Mary Higgins Clark "Une si longue nuit", qui avec un nouveau suspense autour de Noël vous

emmènera dans les aventures remplies de mystères et de fantaisies de la pétulante Alvirah, qui devra encore se transformer en détective sous les yeux narquois de Willy, son mari.

Don Wolf, avec "Marilyn Monroe, enquête sur un assassinat", vous fera découvrir les facettes cachées d'une enquête, à travers de nouvelles révélations autour de la mort de la star. Les années passant, les témoins du drame se sont mis à parler et la vérité, terrible, à se dévoiler.

"L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux", de Nicholas Evans. Vous avez peut-être vu le film, mais vous serez enchanté de lire ce roman au coin du feu.

AUDIOTHEQUE :



Les vacances de Noël sont le moment idéal pour vous délecter de quelques grands moments de musique classique, ou de vous laisser entraîner par quelques morceaux de jazz.

Et les enfants, eux, se feront une joie d'écouter les dernières aventures de "Babar et le Père Noël" ou les chansons d'Anne Sylvestre.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Le mercredi de 14h00 à 15h30

Le vendredi de 16h45 à 17h45

Vie paroissiale

UNE EGLISE PLUS BELLE

La visite pastorale de notre évêque Monseigneur Guy Thomazeau à la paroisse nouvelle des 16 Bienheureuses Carmélites de Compiègne, dont Le Meux fait partie, a été pour nous l'occasion de l'accueillir dans l'église paroissiale. Le samedi 5 décembre il a bien voulu célébrer la messe dominicale anticipée du deuxième dimanche de l'Avent en présence du Père Bernard Grenier.

Votre pasteur en a profité pour remercier la municipalité qui a favorisé le réaménagement du chœur et l'installation d'un nouvel autel provisoire réutilisant le symbole eucharistique du pélican nourrissant de sa propre chair des oisillons. Nous avons apprécié également le nouvel éclairage, nettement plus efficace, avec possibilité éventuelle de mettre ultérieurement en valeur la beauté de la voûte. Nous avons appris avec plaisir que le lustre allait connaître un nettoyage et une révision totale de son alimentation électrique. Son transfert au-dessus de la table eucharistique servira en même temps à mettre en valeur le grand Christ en bois sculpté et peint polychrome et le tableau "le Christ en Croix" du début du XXème siècle.

UN NOEL 1998 MOINS SOLENNEL

Nous avons tous le souvenir de la belle messe de Noël 1997 qui avait mobilisé enfants et parents. Cette année pour des raisons diverses la soif du sacré est nettement moindre chez nos chérubins. Même la venue de Monseigneur n'a pas semblé les concerner.

Vous le savez bien, lorsqu'un âne n'a pas soif, pour le faire boire trois méthodes sont possibles : le bâton, la carotte ou le spectacle d'un petit ami buvant goulûment. Il n'est pas question d'utiliser des méthodes coercitives. L'idée de les faire venir à reculons, en utilisant une grosse carotte ne nous séduit pas non plus. Reste la solution de mettre en appétit en les invitant à assister à une messe bien vivante dans une communauté voisine. De ce fait les animateurs liturgiques n'ont pas prévu de messe de Noël chez nous cette année.

Autre suggestion, faite aux parents et grands-parents en ces temps de cadeaux, pour donner faim et soif : un abonnement à Grains de Soleil, le journal des enfants curieux de Dieu (Bayard Presse, 3 rue Bayard, 75 008 Paris)

Vie pratique

BABY SITTING

| | | |
|---------------------|--------|----------------|
| Mélanie BAUDESSON | 19 ans | 03 44 41 52 90 |
| Sandy BASTIEN | 18 ans | 03 44 41 51 76 |
| Cathy CHARPENTIER | 17 ans | 03 44 41 53 77 |
| Violaine CHARTRES | 17 ans | 03 44 91 12 82 |
| Aurélié CIERZNIAK | 17 ans | 03 44 91 05 21 |
| Pauline CINTAS | 16 ans | 03 44 83 72 32 |
| Christine CORNU | 18 ans | 03 44 91 07 51 |
| Alexandra DELABARRE | 17 ans | 03 44 41 73 11 |
| Maxime FREQUELIN | 19 ans | 03 44 41 51 11 |
| Hélène JARNO | 17 ans | 03 44 91 08 29 |
| Isabelle PERRIER | 17 ans | 03 44 41 50 60 |
| Emilie SOIRON | 18 ans | 03 44 41 51 11 |
| Estelle THEVENIN | 16 ans | 03 44 41 53 91 |
| Céline TURF | 16 ans | 03 44 91 04 17 |

NOURRICES AGREES

| | |
|-----------------|----------------|
| Mme ALLAIRE | 03 44 41 27 03 |
| Mme BOULANGER | 03 44 91 05 73 |
| Mme BORDREZ | 03 44 91 15 14 |
| Mme CHARPENTIER | 03 44 41 53 77 |
| Mme CREDOU | 03 44 41 50 98 |
| Mme DOS SANTOS | 03 44 91 01 30 |
| Mme DUDOT | 03 44 91 12 41 |
| Mme GAILLARD | 03 44 83 75 16 |
| Mme GOBEAUT | 03 44 91 09 19 |
| Mme MOREAU | 03 44 41 57 01 |
| Mme MOULIN | 03 44 91 02 09 |
| Mme RENAUT | 03 44 91 06 86 |
| Mme RICHARD | 03 44 41 28 25 |
| Mme VICQ | 03 44 91 08 16 |

RAPPEL VOIRIE

Ramassage des ordures ménagères

Habituellement tous les jeudis.
Si un jour férié intervient entre le lundi et le jeudi inclus, le ramassage est reporté au vendredi.

Ramassage des objets encombrants

Le 1er jeudi de chaque mois.

Benne à déchets verts

Fermeture du 15 décembre 98 au 15 mars 99. Ouverture le samedi matin de 10H00 à 11H45 au hameau de Caulmont au n°84.

Décharge du Bois de Plaisance

ATTENTION, cette décharge est dorénavant fermée par arrêté préfectoral.

Une autre décharge est en construction à la ZAC de Mercière et devrait être opérationnelle pour le mois de mars 1999.

PERMANENCES INFIRMIERES

Janvier

| | |
|---------|---------------|
| 1-2-3-4 | Claire DHUMEZ |
| 10-11 | Sylvie LELONG |
| 17-18 | Claire DHUMEZ |
| 14-25 | Sylvie LELONG |
| 31-1 | Claire DHUMEZ |

Fevrier

| | |
|-------|---------------|
| 7-8 | Sylvie LELONG |
| 14-15 | Claire DHUMEZ |
| 21-22 | Sylvie LELONG |
| 28-1 | Claire DHUMEZ |

Mars

| | |
|-------|---------------|
| 7-8 | Sylvie LELONG |
| 14-15 | Claire DHUMEZ |
| 21-22 | Sylvie LELONG |
| 27-28 | Claire DHUMEZ |

PERMANENCES MEDECINS**Janvier**

| | |
|-----------------|----------------------|
| 02- BOURGUIGNON | Verberie |
| 03 44 38 01 77 | |
| 03- BOURGUIGNON | Verberie |
| 03 44 38 01 77 | |
| 09- LEUJEUNE | Verberie |
| 03 44 40 51 51 | |
| 10- OGUEZ | Le Meux |
| 03 44 41 53 11 | |
| 16- GURTLER | Chevrières |
| 03 44 41 41 77 | |
| 17- VASSEUR | La Croix Saint Ouen |
| 03 44 41 59 17 | |
| 23- JULLIEN | Béthisy Saint Pierre |
| 03 44 39 72 36 | |
| 24- LOBIN | La Croix Saint Ouen |
| 03 44 41 23 77 | |
| 30-VETTER | Béthisy Saint Pierre |
| 03 44 39 72 36 | |
| 31-BOUCHER | Béthisy Saint Pierre |
| 03 44 39 72 36 | |

Février

| | |
|----------------|---------------------|
| 06- PARISOT | Rully |
| 03 44 54 71 14 | |
| 07- OGUEZ | Le Meux |
| 03 44 41 53 11 | |
| 13- RAYNAL | La Croix Saint Ouen |
| 03 44 91 05 05 | |
| 14- DELLENBACH | Saint Sauveur |
| 03 44 40 99 16 | |
| 20- GOASGUEN | Jaux |
| 03 44 83 74 15 | |
| 21- LOBIN | La Croix Saint Ouen |
| 03 44 41 23 77 | |
| 27- FAYOLLE | La Croix Saint ouen |
| 03 44 41 24 11 | |
| 28- MAZINGARDE | Verberie |
| 03 44 40 50 51 | |

Mars

| | |
|----------------|----------------------|
| 06- ATTENTI | Verberie |
| 03 44 40 93 60 | |
| 07- LEUJUENE | Verberie |
| 03 44 40 51 51 | |
| 13- PARISOT | Rully |
| 03 44 54 71 14 | |
| 14- OGUEZ | Le Meux |
| 03 44 41 53 11 | |
| 20- VETTER | Béthisy Saint Pierre |
| 03 44 39 72 36 | |
| 21- MAUGY | Saint Sauveur |
| 03 44 40 99 16 | |
| 27- GURTLER | Chevrières |
| 03 44 41 41 77 | |
| 28- COURTALHAC | Saint Sauveur |

**PERMANENCES PHARMACIENS
du samedi soir au samedi suivant****Janvier**

| | |
|---------------|-----------------------|
| 02 -SUEUR | Rémy |
| 09 -RIZZATO | La Croix Saint Ouen |
| 16 -MOTTE | Esrées Saint Denis |
| 23 -ROSSIGNOL | Verberie |
| 30 -LANGE | Longueil Sainte Marie |

Février

| | |
|---------------|----------------------|
| 06 -LEVEVRE | Béthisy Saint Pierre |
| 13 -ALLAURENT | Esrées Saint Denis |
| 20 -BOUYSSOU | La Neuville Roy |
| 27 -CAME | Saint Sauveur |

Mars

| | |
|--------------------|---------------------|
| 06 -DE BOISLAVILLE | Grandfesnoy |
| 13 -TERNACLE | Le Meux |
| 20 -CULPIN | Chevrières |
| 27 -RIZZATO | La Croix Saint Ouen |

**NUMEROS UTILES****Mairie : 03 44 41 51 11****Pompiers : 18****SAMU : 15****Gendarmerie : 03 44 41 20 05****Taxi : domicile : 03 44 91 05 79****voiture : 06 09 18 36 61****Prochaine édition mars 1999****L'Ulmeusien**

Journal municipal de la Commune du Meux

| | |
|-------------------------------|----------------------|
| Siège : | Mairie du Meux |
| Direction : | Robert TERNACLE |
| Directeur de la publication : | Lionel MANTEAU |
| Rédaction : | Gérard BOUET |
| | Josette SOIRON |
| | Nicole VALENTIN |
| Composition et mise en page : | Hélène HAUTE-POTTIER |